

d'améliorer et d'accroître leur production industrielle et agricole, d'étendre leurs services publics et sociaux, de perfectionner leur système administratif en leur fournissant des matériaux, de l'outillage, des techniciens, des spécialistes et des administrateurs, c'est non seulement une entreprise d'entraide dont notre pays est le premier à bénéficier dans une large mesure, c'est en même temps, si je ne m'abuse, promouvoir l'idéal et accroître la force de cohésion entre les pays libres et démocratiques.

Avant de terminer, je regretterais sûrement de taire la gigantesque entreprise commencée récemment, celle de la canalisation du Saint-Laurent. Il ne fait aucun doute que cette voie maritime, longue de 1200 milles, augmentera sensiblement l'essor économique de notre pays. La réalisation de cette heureuse initiative, à l'instar d'autres travaux publics de grande envergure que se propose d'accomplir le Gouvernement, stimulera l'industrie, le commerce et l'emploi de la main-d'œuvre. Consécutivement à l'aménagement des canaux, des écluses et même des centrales hydro-électriques, notre expansion économique se fera à un rythme plus accéléré et le chômage généralisé sera, de ce chef, circonvenu. On pourra ensuite transporter jusqu'aux usines du centre du continent, de façon rapide et économique, les millions de tonnes de minerai en provenance de l'Est du pays; on écoulera davantage sur les marchés du monde nos réserves de blé tout en diminuant les frais de manutention et de transport vers l'Est. Les gens de Montréal, de Verdun et des autres banlieues, se réjouiront de l'augmentation de l'achalandage et de l'activité du port de la métropole, car on rapporte que "ce port deviendra un trait d'union encore plus important" entre les océaniques et les navires des Grands lacs.

Le discours du trône prononcé par le Gouverneur général, et annonçant la présentation de certains projets de loi, atteste de l'altruisme et du souci que le Gouvernement porte aux nations sœurs, à l'économie générale du pays et à la satisfaction des besoins de toutes les classes de la population. Les amendements destinés à la loi de l'assurance-chômage seront certes de nature à aider les personnes qui ne pourront peut-être pas se trouver de travail au cours de l'hiver, et je souhaite que les prestations soient d'une générosité proportionnée au nombre des membres d'une même famille, sans abus.

A ce sujet et relativement à d'autres initiatives énoncées dans le discours du trône, on peut s'attendre à la naissance de débats animés, mais j'ai confiance que les députés seront impitoyables pour les faux principes, et qu'ils s'efforceront d'attribuer toutes prérogatives aux principes sains.

[M. Leduc (Verdun).]

La philosophie des lois recommande au législateur la reconnaissance des principes immuables basés sur la vérité, la justice, et la charité, en vue du bien commun. Ces principes doivent avoir leur application non seulement dans la famille, notre cellule sociale, mais aussi dans l'État et même dans la communauté des États. C'est pourquoi il est sage et souhaitable, tous tant que nous sommes, dans le domaine privé ou public, de pourvoir, par notre attitude et notre conduite, au perfectionnement de nos actes individuels ou collectifs, ce qui facilitera et rendra plus efficace l'union des membres de la nation canadienne et même celle des peuples avec lesquels les inventions modernes nous tiennent en relation quotidienne et permanente. En agissant ainsi, dites-moi, monsieur l'Orateur, n'est-ce pas le moyen le plus sûr de faire de notre Canada une nation puissante? Oui, nation puissante par la dualité de son verbe, son atavisme culturel, le respect de ses traditions; nation puissante parce que nous avons conservé le courage du pionnier qui tire son orgueil de semer le blé et de tenir l'outil; nation puissante parce que, à la lumière des directives des créateurs de notre constitution, nous avons eu l'intelligence d'instaurer un régime parlementaire sain et efficace; nation puissante par le travail de la paix et les sacrifices de deux guerres; nation puissante, parce que nous avons cessé d'être le lierre obscur autour des autres nations pour devenir semblables aux chênes antiques; nation puissante enfin, parce que, comme l'a écrit mon père, "le Canada a grandi à l'appel de sa propre cime et veut monter haut vers les belles destinées entrevues par les Pères de la Confédération canadienne".

Pour ces motifs, monsieur l'Orateur, appuyé par l'honorable député de Trinity (M. Carrick), j'ai l'honneur de proposer:

Que l'Adresse suivante soit présentée à Son Excellence le Gouverneur général du Canada:

A Son Excellence le très honorable Vincent Massey, C.H., gouverneur général et commandant en chef du Canada.

Qu'il plaise à Votre Excellence:

Nous, sujets loyaux et fidèles de Sa Majesté, les Communes du Canada, en Parlement assemblés, demandons qu'il nous soit permis d'offrir nos humbles remerciements à Votre Excellence pour le gracieux discours que Votre Excellence a adressé aux deux Chambres du Parlement.

(Traduction)

M. D. D. Carrick (Trinity): Monsieur l'Orateur, en appuyant l'Adresse en réponse au discours du trône, j'aimerais féliciter l'honorable député de Verdun (M. Leduc) de l'excellent discours qu'il vient de prononcer. Il a démontré que sa réputation d'orateur compétent est bien méritée.

Qu'il me soit également permis de remercier le très honorable premier ministre (M. St-Laurent), ainsi que le cabinet, de l'hon-